

■ WELFARM

Un changement en douceur

L'appellation de la PMAF change, son logo également. Avec WELFARM, l'association va peu à peu se doter d'une nouvelle identité visuelle.

Parce que la PMAF souhaite faire son changement en douceur, les logos de la PMAF et de WELFARM cohabiteront pendant quelques semaines. Vous pourrez ainsi vous habituer petit à petit aux nouvelles couleurs de l'association. Les courriers que vous recevrez porteront donc les deux logos de l'association, de même que les brochures qui seront rééditées. Pour Ghislain Zuccolo, directeur général de WELFARM-PMAF, « il nous semble essentiel de prendre notre temps pour ce changement de nom. Nous tenons à ce que les personnes qui nous soutiennent depuis de nombreuses années puissent identifier facilement la PMAF dans notre communication. »

Dans un souci d'économies et de respect de l'environnement, tous les documents portant le logo PMAF ne seront réimprimés sous le logo WELFARM qu'à partir du moment où nos stocks seront épuisés. Nos messages et nos actions restant les mêmes, les outils de communication de la PMAF seront aussi valables pour



WELFARM. Par ailleurs, il convient de mentionner que ce nouveau logo a été réalisé en interne par le service communication de l'association.

Le choix de renouveler l'image de la PMAF se révélait nécessaire, pour bénéficier d'une image encore plus dynamique et professionnelle et ainsi asseoir sa crédibilité auprès du grand public, des élus et dans le milieu de l'élevage. Avec une communication plus moderne, l'association devrait gagner en notoriété.

Comment contacter WELFARM ?

PAR COURRIER OU PAR TÉLÉPHONE

Si l'association change de nom, ses coordonnées restent les mêmes : 176, avenue André Malraux à Metz. Vous pourrez également continuer à rejoindre notre équipe par téléphone au 03 87 36 46 05. Par ailleurs, nous tenons à vous assurer que vos courriers adressés à la PMAF parviendront automatiquement à WELFARM, les deux noms restant officiellement liés.

SUR INTERNET

Vous pourrez encore naviguer sur le site de la PMAF avec WELFARM, seuls le nom et le logo ont changé pour l'instant. L'association amorcera une réflexion sur une refonte de son site d'ici la fin de l'année 2015. Pour accéder au site web de WELFARM-PMAF, vous pourrez utiliser aussi bien l'adresse traditionnelle www.pmaf.org que la nouvelle www.welfarm.fr. De la même manière, vous pourrez continuer à nous envoyer vos courriels à courrier@pmaf.org ou nous les faire parvenir à courrier@welfarm.fr.

DONS, LEGS, ASSURANCES-VIE : DOIS-JE DONNER À WELFARM OU À LA PMAF ?

La dénomination officielle de l'association étant désormais WELFARM – Protection mondiale des animaux de ferme, vous pourrez désormais soutenir l'association aussi bien en mentionnant PMAF que WELFARM, ou même les deux.

De la même manière que pour la PMAF, la mission de WELFARM-PMAF est reconnue d'utilité publique. À ce titre, elle est habilitée à recevoir des legs, des donations et des assurances-vie totalement exonérés de droits de succession. En outre, WELFARM-PMAF est la seule organisation de protection animale agréée par le Comité de la Charte du don en confiance.

Par ailleurs, l'association WELFARM - Protection mondiale des animaux de ferme tient à exprimer sa plus profonde gratitude à Mme Mireille Restoux et Mme Arnalda Temporalì, qui nous ont quittés récemment. Ces personnes avaient, avant leur disparition, rédigé un testament au bénéfice de l'association. Leur geste généreux nous permettra de développer de nouvelles actions en faveur des animaux et de poursuivre les aménagements de la ferme de WELFARM-PMAF, La Hardonnerie. Nous exprimons nos plus sincères condoléances aux proches des défuntes. Nous remercions du fond du cœur nos membres et donateurs qui comme ces deux personnes, font le choix de soutenir l'association à titre posthume.

Pour toute question concernant les dons, les legs, assurances-vie ou donations, notre équipe vous répond au 03 87 36 46 05.

■ LA HARDONNERIE

La Hardonnerie s'apprête à accueillir ses premiers visiteurs

La Hardonnerie, la ferme de WELFARM-PMAF sera ouverte au public tous les dimanches de juillet et août, avec pour objectif de sensibiliser petits et grands au bien-être animal.

Grâce aux nombreux soutiens de nos membres et donateurs ainsi qu'à la mobilisation de près de 200 bénévoles lors de nos chantiers participatifs, La Hardonnerie ouvrira ses portes aux visiteurs cet été. Le premier sentier de visite sera donc accessible au public, bien qu'encore beaucoup de temps et d'énergie s'avèrent nécessaires pour que l'ensemble du parcours soit achevé. Les pensionnaires de la ferme, rescapés de cas de maltraitance et d'élevages intensifs par l'association WELFARM-PMAF, seront ainsi les ambassadeurs de leur espèce. À travers eux et à l'aide de supports pédagogiques, les visiteurs pourront s'informer sur les comportements et les conditions d'élevage des animaux de ferme et être sensibilisés au bien-être animal.

Des outils de communication à l'effigie de La Hardonnerie

Parce que La Hardonnerie ouvre ses portes au public cet été, WELFARM-PMAF a créé des outils de communication pour le faire savoir aux futurs visiteurs.



UN LOGO

Vous le savez : La Hardonnerie est un lieu unique pour les animaux. Son logo se devait donc de refléter l'image d'une ferme pas comme les autres : chaleureuse pour les animaux, pédagogique et ludique pour les visiteurs.

UN SITE INTERNET

Pourquoi La Hardonnerie est-elle un lieu unique pour les animaux ? Qu'allons-nous découvrir en venant visiter ce site ? Qui sont les animaux recueillis à la ferme ? Comment soutenir La Hardonnerie ? Autant de questions auxquelles le site Internet de La Hardonnerie saura répondre. À découvrir sur www.lahardonnerie.fr depuis vos ordinateurs, tablettes ou smartphones.

UN DÉPLIANT DE PRÉSENTATION

Dédié principalement aux familles, ce dépliant entend donner aux petits et grands l'envie de venir à la rencontre des pensionnaires à poils et à plumes de La Hardonnerie. Le mot d'ordre est la découverte : parcourir un sentier de visite original, apprendre comment vivent les animaux d'élevage et quels sont leurs besoins, mais aussi s'interroger sur son rôle en tant que consommateur et obtenir les clés pour agir.

Vous souhaitez recevoir le dépliant de La Hardonnerie ? Vous pouvez le télécharger sur www.lahardonnerie.fr ou en faire la demande auprès de WELFARM-PMAF au 03 87 36 46 05 ou par mail à courrier@welfarm.fr.



champ libre

N°55 - juin 2015



Chers amis des animaux,

C'est avec beaucoup d'émotion que je vous écris, car la PMAF franchit aujourd'hui un cap important de son histoire. L'année dernière, vous avez été nombreux à participer à notre sondage pour choisir le nouveau nom de l'association. Une grande majorité d'entre vous ont choisi le nom WELFARM et c'est avec grand plaisir que je vous présente dans ce Champ Libre le nouveau logo de l'association.

L'appellation WELFARM conjugue le bien-être animal et le monde fermier. Sa consonance anglaise nous permettra d'être plus audibles au niveau européen, notamment si nous ouvrons d'autres antennes de l'association à l'étranger. Certains d'entre vous nous ont fait part de leur déception quant à ce choix et nous vous comprenons parfaitement. Le conseil d'administration, l'équipe et moi-même restons fortement attachés à notre nom historique Protection mondiale des animaux de ferme. C'est pourquoi nous avons tenu à le conserver dans la dénomination officielle de l'association.

Depuis plus de vingt ans, l'association œuvre avec vous pour le bien-être des animaux de ferme. De grands projets nous attendent encore avec WELFARM et nous avons plus que jamais besoin de votre soutien. Notre ferme La Hardonnerie, qui accueille des animaux d'élevage au passé difficile depuis 2011, ouvrira ses portes aux visiteurs cet été. Les travaux d'aménagement du site se poursuivent et notre parcours pédagogique commence à prendre forme.

C'est grâce à votre fidèle soutien que nous avons construit la PMAF et La Hardonnerie et que nous continuerons à faire avancer la cause animale avec WELFARM - Protection mondiale des animaux de ferme. Je suis profondément ému de fêter cet événement avec vous et vous remercie infiniment de votre engagement à nos côtés.

■ WELFARM

LA PMAF DEVIENT WELFARM



Comme nous vous l'avions annoncé dans les précédents Champ Libre, la PMAF préparait son changement d'acronyme. C'est désormais chose faite : WELFARM – Protection mondiale des animaux de ferme devient officiellement la nouvelle appellation de la PMAF.

Vous avez été nombreux à donner votre avis quant au choix du nouvel acronyme de la PMAF. Pour rappel, 56% d'entre vous ont voté pour WELFARM, contre 30% pour FERMANIMA et 14% pour PRANEL. Nous tenons à vous remercier de votre contribution, ainsi qu'aux nombreux courriers que vous nous avez envoyés pour nous exprimer votre opinion quant à ce changement de nom. Le Conseil d'administration et l'équipe de la PMAF ont tout de même souhaité associer l'appellation Protection mondiale des animaux de ferme au nouveau nom WELFARM, pour ainsi conserver un lien avec le nom historique de l'association.

Après plusieurs mois de travail, l'association peut aujourd'hui vous présenter son nouveau logo, qui sera désormais la nouvelle identité visuelle de l'association. Notre conseil d'administration et les permanents de l'association se sont mobilisés dans ce changement de nom ; nous restons aujourd'hui plus que jamais engagés pour le bien-être animal avec WELFARM. Pour Ghislain Zuccolo, directeur général de WELFARM-PMAF, « si l'association change d'acronyme, elle reste fidèle à son identité. Le bien-être animal est sa priorité et les actions de WELFARM se feront dans la continuité de celles de la PMAF ».

Grâce à ce nouvel acronyme, WELFARM-PMAF sera plus facilement visible de nos partenaires européens, avec lesquels nous œuvrons pour que les institutions européennes prennent en compte le bien-être animal dans leurs programmes. En outre, il nous permettra d'ouvrir, à termes, d'autres antennes de l'association chez nos voisins européens pour ainsi renforcer nos actions, comme par exemple, celles que nous menons sur le transport d'animaux vivants.

Avec ce nouvel acronyme, l'association WELFARM-PMAF poursuivra ses combats qu'elle mène depuis plus de vingt ans en France et à l'échelle européenne : œuvrer pour une meilleure prise en compte du bien-être des animaux de ferme, à toutes les étapes de leur vie – élevage, transport et abattage.

Ghislain Zuccolo
Directeur



champ libre - N°55

Editeur : Protection mondiale des animaux de ferme (PMAF) - Association régie par les articles 21 à 29.III du Code Civil local - Siège social : 176 avenue André Malraux - BP 80242 - 57006 METZ Cedex 1 - Tél. : 03 87 36 46 05
Fax : 03 87 36 47 82 Courriel : courrier@pmaf.org - Représentant légal : Charles Notin - Directeur de la publication : Ghislain Zuccolo - Responsable de la rédaction : Caroline Vogt

Imprimeur : BCR « les capucins » 32200 Gimont - Tél. : 05 62 67 11 08 - PAO : PMAF - Dépôt légal : juin 2015 - ISSN : 1562-6202

Ce numéro a été édité à 21 000 exemplaires et imprimé sur du papier recyclé. Champ Libre est édité trimestriellement. La rédaction n'est pas responsable des manuscrits ou des documents qui lui sont transmis. Les textes publiés n'engagent que leurs auteurs. Reproduction des textes et des illustrations autorisée à condition d'en mentionner la source. Crédits photos et illustrations : PMAF sauf mention contraire.

■ DISTRIBUTION

La responsabilité sociale des entreprises, un outil pour le bien-être animal

WELFARM-PMAF mène actuellement une étude auprès des grandes entreprises françaises de l'agroalimentaire (distribution, transformation et de restauration) afin d'établir un état des lieux sur la manière dont les entreprises intègrent le bien-être animal dans leur politique de Responsabilité sociale des entreprises (RSE).

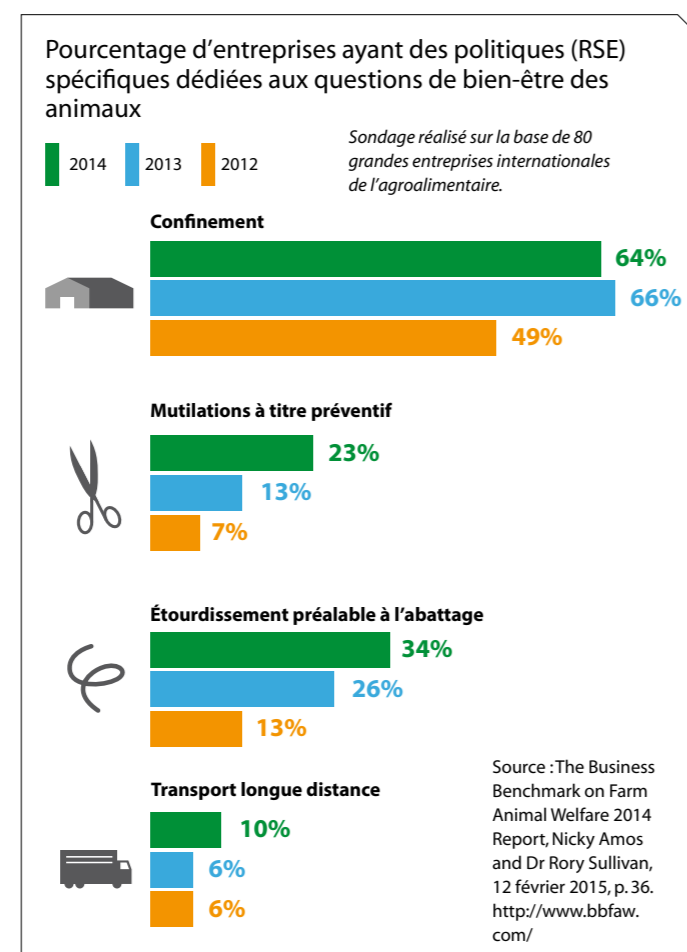
Dans le cadre de son enquête, WELFARM-PMAF a rencontré des responsables qualité de plusieurs grands groupes du domaine de l'agroalimentaire et de coopératives agricoles qui ont pris différents engagements en faveur du bien-être animal, telles que la coopérative des fermiers de Loué, la coopérative porcine Cooperl ou Charal.

Les entretiens portent principalement sur les freins et motivations des enseignes à s'engager pour le bien-être animal. Les entreprises contactées reconnaissent toutes une attente sociétale forte sur ce sujet, mais précisent aussi qu'aborder certaines thématiques liées au bien-être animal, par exemple au moment de l'abattage, peut s'avérer délicat. En revanche, d'autres engagements ont le vent en poupe et les entreprises n'hésitent pas à les crier haut et fort. Par exemple, l'élevage de poules en plein air est aujourd'hui en plein essor et les enseignes s'engagent de plus en plus dans ce sens. Ainsi, Carrefour a récemment annoncé fièrement son choix de ne commercialiser sous sa marque que des mayonnaises aux œufs de poules élevées en plein air.

Aujourd'hui, la grande distribution commercialise à elle seule 80% de la viande consommée en France et les grandes entreprises de restauration représentent quant à elles environ 7% des ventes. La RSE de telles entreprises représente donc un enjeu important pour l'association WELFARM-PMAF. Selon Clotilde Gros, étudiante en Master professionnel Philosophie, Ethique et développement durable et stagiaire à la PMAF,

« La RSE peut se révéler un outil particulièrement intéressant pour promouvoir le bien-être animal. Les entreprises sont conscientes que la demande sociétale est très forte mais sa prise en compte est limitée par d'autres facteurs qu'il importe de mieux comprendre. »

À l'issue de ce travail, WELFARM-PMAF souhaite mettre au point un argumentaire pour inciter les entreprises de la grande distribution, de la transformation et de la restauration à mieux intégrer, dans leur politique RSE, le bien-être animal en élevage, au moment du transport et de l'abattage. Face aux difficultés que rencontre WELFARM-PMAF pour obtenir de nouvelles réglementations, notre association fait le pari que travailler avec les entreprises pourrait être un véritable levier pour une plus large prise en compte du bien-être des animaux d'élevage.



La responsabilité sociale de l'entreprise, de quoi s'agit-il ?

La Responsabilité sociale des entreprises (RSE) formalise la politique sociale et environnementale des entreprises avec une vision de leur développement à long terme. Il s'agit donc d'aller au-delà des stratégies purement financières et commerciales. La RSE représente néanmoins un enjeu stratégique pour les entreprises : l'objectif est d'améliorer leur compétitivité et leur image de marque.

Les engagements RSE sont libres et volontaires, mais doivent être supérieurs aux normes réglementaires. La démarche RSE s'appuie, de plus, sur la prise en compte des parties prenantes dans une logique de concertation. Ainsi, tous les « groupes » qui affectent ou sont susceptibles d'être affectés par les activités de l'entreprise (fournisseurs, sous-traitants, médias, associations...) sont considérés. Par ailleurs, la publication de rapports annuels présentant la politique RSE est obligatoire pour les entreprises cotées en bourse depuis 2001, ainsi que pour les entreprises de plus de 500 salariés depuis la loi Grenelle 2 de 2012.

■ TRANSPORTS

Une nouvelle édition du « Mémento transport »

WELFARM-PMAF, vient de lancer son édition 2015 du Mémento transport, un fascicule destiné à aider les forces de l'ordre lors des contrôles de convois d'animaux vivants.



Plus de 22.000 exemplaires du Mémento transport ont été distribués depuis son lancement en 2003. Victime de son succès, ce fascicule nécessitait un renouvellement de ses stocks, afin de pouvoir répondre aux nombreuses demandes des gendarmes et policiers français. Ce sont en tout 10.000 exemplaires qui vont être ainsi réimprimés et diffusés aux professionnels en faisant la demande ainsi qu'aux gendarmes et aux policiers qui participeront à nos prochaines formations.

Ce fascicule de 80 pages présente les différents points de la réglementation européenne encadrant le transport d'animaux vivants. Ceux-ci sont systématiquement illustrés par des situations concrètes que les forces de l'ordre rencontrent régulièrement sur le terrain. Pour Jonathan Fleurent, ingénieur agronome et chargé d'études bien-être animal, « cet outil de l'association WELFARM-PMAF est particulièrement plébiscité des gendarmes et des policiers, car il répond parfaitement à leurs besoins sur le terrain. Le règlement sur le transport étant très spécifique, il leur est souvent difficile de connaître toutes ses exigences par cœur. Ce fascicule se révèle donc très utile lors des contrôles de convois. »

WELFARM-PMAF se félicite de ce succès, qui témoigne d'une réelle reconnaissance de notre travail sur les questions relatives au transport d'animaux vivants de la part des forces de l'ordre. Cette légitimité nous permet d'être plus efficaces sur le terrain, car les forces de l'ordre collaborent volontiers avec nos équipes.

Transport d'animaux vivants : WELFARM sur le terrain

Outre la diffusion du Mémento sur le transport d'animaux vivants, l'équipe de WELFARM-PMAF est régulièrement sur les routes pour mener des enquêtes ou former les forces de l'ordre.

Depuis plus de vingt ans, WELFARM-PMAF mène de nombreuses actions sur le terrain pour faire respecter la réglementation sur les conditions de transport d'animaux vivants. L'équipe de l'association forme chaque année une centaine de gendarmes ou policiers et inspecte plusieurs dizaines de convois d'animaux vivants.

Dotée d'une grande crédibilité auprès des forces de l'ordre, l'association a su se positionner comme référente sur le transport d'animaux vivants. Les gendarmes sont nombreux à faire appel à WELFARM-PMAF pour se former à cette thématique. L'association a même récemment dispensé une première formation à la Police nationale, qui sera probablement dupliquée dans d'autres régions. Pour Jonathan Fleurent, formateur à WELFARM-PMAF, « ces formations sont essentielles pour que la réglementation en vigueur puisse être appliquée. Du fait de la complexité de la réglementation, les gendarmes et policiers apprécient particulièrement les conseils et l'appui que nous pouvons leur apporter. Plus confiants, ils sont plus enclins à contrôler les camions transportant des animaux ».



Les contacts pris lors de ces journées favorisent la collaboration avec les forces de l'ordre lors des enquêtes de terrain menées par l'association. Ces enquêtes ont lieu principalement en été par temps de fortes chaleurs, où les animaux transportés requièrent des conditions de transport particulièrement adaptées. Elles ont pour objectif de vérifier si les convoyeurs transportent les animaux dans des conditions acceptables. Dès lors que l'équipe d'enquête repère un convoi suspect, elle le suit et alerte les forces de l'ordre en cas de manquement à la réglementation avéré.

■ POULES PONDEUSES

L'élimination des poussins mâles bientôt interdite en Allemagne

Le ministre de l'agriculture allemand a annoncé, dans le cadre d'une nouvelle stratégie pour le bien-être animal, sa volonté d'interdire l'élimination des poussins mâles issus de la filière Poules pondeuses d'ici 2017.

Cette annonce est une première en Europe. Elle résulte d'une réflexion menée depuis plusieurs années par l'Allemagne sur des alternatives possibles à la mise à mort systématique des poussins mâles dans les couvoirs. D'importants travaux de recherche ont été réalisés ces dernières années, en particulier par l'université de Leipzig, pour développer des méthodes d'identification du sexe du futur poussin avant l'éclosion.



Parmi celles expérimentées, une méthode optique, utilisant un rayonnement proche de l'infrarouge, présenterait les meilleurs atouts à ce jour. Elle permet en effet d'identifier le sexe du futur poussin à un

stade très précoce, dès le troisième jour. Cette technique devrait être pleinement opérationnelle d'ici fin 2016 et pourra ainsi être appliquée en élevage commercial à partir de 2017. L'Allemagne pourra alors légiférer pour interdire la mise à mort des poussins mâles en élevage commercial.

Chaque année en France, environ 47 millions de poussins mâles nés dans la filière « ponte » sont tués à l'âge d'un jour. Ne pondant évidemment pas d'œufs et ne présentant pas les qualités attendues d'un poulet « de chair », ils sont traités comme des déchets et broyés ou gazés. WELFARM-PMAF salue l'engagement de l'Allemagne contre l'élimination des poussins mâles et souhaite que la filière française reconsidère au plus vite cette pratique éthiquement inacceptable et mette en place des alternatives pour y mettre un terme. Un dialogue avec les professionnels de l'élevage a été entamé par notre association en ce sens.

■ PORCS

Castration des porcelets : les experts informent la filière porcine française

Le 15 avril dernier, l'équipe de WELFARM-PMAF était à Paris pour participer à une journée d'échange sur les alternatives à la castration des porcelets, en présence des acteurs de la filière porcine.

Cet événement a réuni une vingtaine de participants, parmi lesquels on pouvait rencontrer des éleveurs, des représentants des consommateurs et des responsables de la grande distribution. Ce sujet est particulièrement sensible dans la filière porcs, car il s'agit d'une pratique douloureuse pour les porcelets.

Pour rappel, chaque année en France, 12 millions de porcelets mâles sont castrés à vif, sans anesthésie. Cette intervention vise à réduire le risque d'apparition d'une odeur désagréable à la cuisson (« odeur de verrat ») alors que celle-ci peut être prévenue par d'autres méthodes. Cela est d'autant plus révoltant, qu'au final, une minorité de porcelets mâles sont susceptibles de porter cette odeur à l'âge auquel ils sont abattus.

Au cours de cette journée, les trois alternatives possibles pour mettre fin à cette pratique ont été présentées : l'élevage de porcs mâles non castrés avec détection des carcasses odorantes à l'abattoir, l'immunocastration¹ et l'intervention chirurgicale avec prise en charge de la douleur. Les discussions ont quant à elles principalement porté sur la nécessité de communiquer auprès des consommateurs et surtout comment le faire sur ce sujet sensible. Pour Cécile Vuillermet, ingénieure agronome et chargée d'études bien-être animal à WELFARM-PMAF, « ces échanges se sont révélés très constructifs ; ils ont notamment permis d'échanger sur les avantages économiques de chacune de ces alternatives. Nous nous réjouissons également que des représentants de la filière bio aient pris part à ces discussions ; en effet, en bio, les porcs sont castrés comme dans les élevages conventionnels. »

L'association WELFARM-PMAF est fermement opposée à la castration chirurgicale des porcelets. Sa pétition contre cette pratique intolérable a déjà récolté plus de 72 000 signatures. Si vous ne l'avez pas encore signée, vous pouvez encore le faire sur notre site Internet (www.pmaf.org ou www.welfarm.fr) et nous aider à atteindre les 100 000 signatures.

¹ Procédé médicamenteux qui retarde la puberté des mâles

Porc sur litière : un recueil d'expérience

WELFARM-PMAF vient de publier un ouvrage destiné aux éleveurs et futurs éleveurs de porcs, intitulé « Des porcs, des élevages, des litières ». Il rassemble des témoignages et expériences de conduite d'élevage sur paille et autres litières, récoltées auprès d'éleveurs français engagés dans des modes d'élevage plus respectueux du bien-être des porcs. L'engraissement, la maternité et la gestation des animaux y sont abordés, en présentant des exemples concrets de systèmes durables. Il tient également à montrer que ce type d'alternative à l'élevage conventionnel s'avère compatible avec des impératifs économiques, dès lors que la valorisation des produits est bien pensée.

A ce jour, 90% des porcs sont élevés sur caillebotis, sans paille ou autres matériaux qui permettent d'enrichir le milieu de vie des porcs. Plus d'infos : www.paillassonlecochon.com